

mobilière de l'Institution, il y a seulement 25 administrateurs. Certes, leurs fonctions ne sont pas une sinécure (1). Ajoutons que leur nombre n'a été porté à 25 qu'en 1843.

Ce qui a été fait depuis cinquante ans est merveilleux. L'exposé de l'organisation actuelle a été fourni à la Section universelle sociale qui a fonctionné à Paris pour l'Exposition universelle de 1889 (2). Quant aux résultats, il faut entrer dans les salles d'opérations, dans les dortoirs, dans les divers services pour juger ce qui a été réalisé au point de vue de la salubrité, de l'aération, de la propreté. On ne recule devant aucune dépense.

Quelle différence entre nos hôpitaux actuels et les hospices d'autrefois ! Aussi, depuis que le pape Pie VII a pris l'initiative en 1805, de porter sa bénédiction paternelle à ceux qui, renfermés dans les hospices, ne pouvaient pas venir à lui, les voyageurs illustres, qui passent par Lyon, sont-ils invités à entrer dans nos hôpitaux.

Les administrateurs sont fiers de montrer les progrès réalisés dans l'hygiène et dans tous les soins que les malades peuvent réclamer ; ils applaudissent aux félicitations et aux récompenses accordées à l'habileté et au

---

L'hôpital de la Croix-Rousse a été fondé en 1860 ; l'Asile de Saint-Eugénie en 1867 ; l'hôpital Renée-Sabran en 1882.

(1) L'arrêté ministériel du 28 nivôse an X fixait à 15 le nombre des administrateurs pour Lyon. Mais le Préfet, en installant ce premier « Conseil général » le 4 pluviôse, porta le nombre des membres à 20, reconnaissant l'impossibilité à 15 administrateurs de suffire à l'énorme travail qu'on leur imposait. Ce nombre de 20 devint légalement autorisé en 1822. Il fut porté à 25 en 1845.

(2) La notice est dans le volume intitulé : *Rapports, notes et documents de la Société d'économie sociale et d'assistance*. Mougin-Rusand, 1889. C'est la plus complète qui ait été publiée sur nos hôpitaux.